

Le PLU 2021 : toute une histoire depuis 2014

Il y a maintenant plus de 6 ans (20/10/2014) la Municipalité conduite par Max ROUSTAN décidait la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de notre ville.

Les motivations essentielles de cette mise en révision étaient « la mise en conformité avec la loi dite Grenelle II », « la loi ALUR », « la mise en compatibilité avec le SCOT Pays des Cévennes », « l'intégration des servitudes d'utilité publique et la mise à jour du document d'urbanisme ».

En décembre 2016, lors du précédent mandat, était voté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).

Enfin, le 21 décembre 2020, en pleine crise sanitaire, à la tête d'une équipe renouvelée, le Maire et son désormais 1^{er} Adjoint chargé entre autre de l'Urbanisme (Christophe RIVENQ), d'autre part Président d'« Alès Agglomération », faisait adopter son projet de PLU.

Remarquons qu'aux raisons initiales ayant motivées la mise en révision, sont venues s'ajouter dans le PADD des précisions qui permettent de quantifier les projections et intentions ayant permis d'élaborer ce projet.

